

FORMATION Surveillant-e de nuit / Maître-sse de maison CALENDRIER ROANNE 2022 (sous réserve de modifications)

Les Professionnels salariés sur un autre poste dans les établissements médico-sociaux ayant un projet d'évolution professionnelle vers un poste de surveillant-e de nuit ou de maître-sse de maison, les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion devront faire un stage de 2 semaines avant la formation pour confirmer leur projet et réaliser un stage de 5 semaines en qualité de surveillant-e de nuit ou de maître-sse de maison (en alternance avec les regroupements), soit 210h (dont une semaine de jour pour la formation de surveillant-e de nuit

Regroupement n°1	02, 03 et 04 mars 2022 (21h)
Regroupement n°2	21, 22 et 23 mars 2022 (21h)
Regroupement n°3	04, 05 et 06 avril 2022 (21h)
Regroupement n°4	09, 10 et 11 mai 2022 (21h)
Regroupement n°5	30 et 31 mai et 01 juin 2022 (21h)
Accompagnement renforcé	02 juin 2022
Regroupement n°6	20, 21 et 22 juin 2022 (21h)
Regroupement n°7	11, 12 et 13 juillet 2022 (21h)
Regroupement n°8	05, 06 et 07 septembre 2022 (21h)
Accompagnement renforcé	08 septembre 2022
Regroupement n°9	26, 27 et 28 septembre 2022 (21h)
Regroupement n°10	17, 18 et 19 octobre 2022 (21h)
Regroupement n° 11	14, 15 et 16 novembre 2022 (21h)

Les horaires :

Les journées de formation se dérouleront selon les horaires suivants : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le lieu : CFPPA Roanne Chervé